

La CRE se porte au secours des ports de pêche

Carleton-sur-Mer, le 28 mars 2008 – La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine appuie les revendications de l'Association des administrations portuaires du Québec (APQQHA) auprès du gouvernement fédéral en ce qui a trait à l'entretien des ports de pêche. « Ces ports sont essentiels à la pratique d'une industrie qui est le pivot économique de plusieurs de nos communautés. Le gouvernement fédéral doit prendre ses responsabilités et ne pas mettre en péril des infrastructures sur lesquelles comptent des localités entières de notre région », a déclaré le président de la Conférence régionale, M. Bertrand Berger.

Dans son dernier budget, le gouvernement fédéral a annoncé une somme de 94 M \$ pour l'année 2008-2009 pour l'entretien des ports de pêche de l'ensemble du Canada. Par ailleurs, le Comité permanent des pêches et l'APQQHA ont, quant à eux, évalué que les besoins étaient plutôt de l'ordre de 110 M \$ en budget annuel et de 500 M \$ en investissement dans la remise à niveau.

De plus, la pérennité des ports de pêche en Gaspésie et aux Îles est compromise par l'essoufflement des administrations portuaires qui ne s'appuient que sur du travail bénévole, essoufflement exacerbé par le manque de sérieux du gouvernement fédéral dans ce dossier.

De concert avec l'Association des administrations portuaires du Québec, la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine demande au gouvernement fédéral de bonifier l'enveloppe budgétaire allouée à l'entretien des ports de pêche pour l'année 2008-2009. « Nous voulons que le gouvernement utilise l'argent de nos impôts pour s'occuper des infrastructures qui lui appartiennent et, sans lesquelles, certaines de nos communautés ne peuvent survivre », a ajouté M. Bertrand Berger.

-30-

Relations avec les médias :

Benoît S. Pilon
Conseiller en communication
CRÉGIM
418-396-2575
bpilon@cre-gim.net